

Lyon, le 27 mars 2019

Grève des éboueurs : Point à date

Opération d'enlèvements cet après-midi pour la sécurité et la salubrité publique

Dans le strict respect du droit de grève mais au nom de la sécurité et de la salubrité publique, il a été procédé cet après-midi à des enlèvements d'ordures ménagères sur les sites ou la situation était la plus sensible dans la Métropole. David Kimelfeld, président de la Métropole se tient informé quotidiennement de la situation dans les communes les plus touchées par la grève des agents de la collecte.

La grève déclenchée le 19 mars se poursuit encore aujourd'hui avec un taux de grévistes de 57 %. Les dépôts sont bloqués depuis trois jours. Dans le respect du droit de grève des agents de la collecte, le président de la Métropole assume ses responsabilités en termes de sécurité et de salubrité publique. Les situations les plus sensibles ont été repérées depuis lundi 25 mars. Depuis plusieurs jours, la Métropole est en contact avec les services des communes les plus touchées. Il a donc été procédé en lien avec ces communes cet après-midi à certains enlèvements pour des raisons de sécurité et/ou salubrité. **Des interventions ont donc eu lieu à 17 heures sur Meyzieu, La Mulatière, le secteur Vénissieux Minguettes, et Caluire.**

Rappelons que les interventions portent sur des points particulièrement critiques au regard de la sécurité publique et la libre circulation sur le domaine public et ou de salubrité publique.

Par ailleurs la question de la rémunération des agents de la collecte a été abordée comme promis devant toutes les organisations syndicales dans le cadre plus général des négociations entamées sur les régimes indemnitaires des agents de la métropole. 5,4 Millions d'euros de mesures pour améliorer le pouvoir d'achat des agents de la Métropole ont été débloqués et présentés dans le détail par la direction générale des services. **(Cf communiqué de presse à venir)**

Contact presse service presse la métropole 0426993951, 3752, 3680